

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-1021
Facture Date	4 juillet 2025
Date échéance	7 octobre 2025
Total à payer	3 700,00 €

A l'attention de

GO INFORMATIQUE
6 rue bonhomme 95140, Garges les gonesse
Siret : 91529846700019
Go.informatique95@gmail.com

Visitez la villa [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au INTERCONTINENTAL MAURITIUS [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels MARGUERY VILLAS 4 nuits villa supérieure 1 chambre avec piscine privée petits déjeuners inclus INTERCONTINENTAL MAURITIUS 6 nuits chambre deluxe vue sur ocean demi pension incluse 27 octobre au 6 novembre 2025 2 adultes	3 940,00 €	3 940,00 €
1	Vols A/R AIR MAURITIUS Départ de Paris le 26 octobre 2025 à 16h20, arrivée le 31 octobre 2025 à 06h35 à l'île Maurice (vol direct), Retour le 6 novembre 2025 depuis l'île Maurice à 22h35, arrivée à Paris le 7 novembre 2025 à 07h35 (vol direct).	2 650,00 €	2 650,00 €

Sous Total	6 590,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-2 890,00 €
Total à payer	3 700,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
